



# L'action internationale des collectivités françaises au Cameroun

Réalisation :  
Yannick Lechevallier

**Mai 2018**

Une étude



L'Agence du Monde Commun a pour vocation d'accompagner les collectivités et leurs partenaires (ONG, associations, établissements publics, ...) dans leur cheminement international. L'Agence du Monde Commun propose une offre de formation et de conseil spécifique destinée à diffuser une « culture de l'action internationale » dans les collectivités locales.

Pour plus d'informations, consulter notre site : [www.monde-commun.org](http://www.monde-commun.org)

## Reproduction non autorisée

Agence du Monde Commun© - Tous droits réservés

Les droits des auteurs de toutes œuvres de l'esprit sont protégés, quels qu'en soient la forme d'expression, le genre, le mérite ou la destination. Cette protection est acquise sans formalité. Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, sur quelque support que ce soit, le présent ouvrage (art. L 122-4 et L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle) sans l'autorisation de l'éditeur.

### Avertissement :

L'Agence du Monde Commun souhaite par ce document, diffuser une information la plus précise possible. Toutefois, elle ne pourrait être tenue pour responsable d'erreurs ou de mauvaises interprétations de ce document.

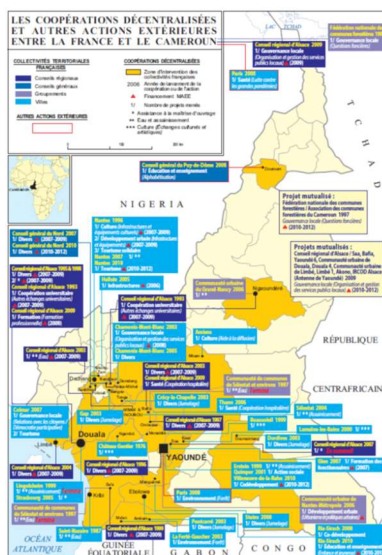
## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Référentiel de l'étude / la notion de « coopération décentralisée ».....</b>	<b>4</b>
<b>2.1</b>	<b>La « coopération décentralisée ».....</b>	<b>4</b>
<b>2.2</b>	<b>Les enjeux .....</b>	<b>4</b>
2.2.1	L'idée de décentralisation .....	4
2.2.2	L'internationalisation au service du commun local.....	5
2.2.3	Un risque d'égarement.....	5
<b>3</b>	<b>Les données publiques .....</b>	<b>6</b>
<b>3.1</b>	<b>Petit rappel – 2003 .....</b>	<b>6</b>
3.1.1	Un premier bilan sévère - 2003 .....	6
3.1.2	Les premières « Assises » .....	6
3.1.3	Les entretiens de Janvier 2016 à l'Ambassade de France .....	7
<b>3.2</b>	<b>Les accords et les projets .....</b>	<b>7</b>
3.2.1	Les données de l'Atlas .....	7
3.2.2	Historique .....	8
<b>3.3</b>	<b>Bilan après enquête .....</b>	<b>9</b>
3.3.1	Un très faible nombre de relations effectives.....	9
3.3.2	Autres coopérations non recensées.....	10
3.3.3	Les engagements financiers .....	10
<b>3.4</b>	<b>Des modalités variées d'intervention au Cameroun .....</b>	<b>11</b>
3.4.1	Le rôle d'opérateurs .....	11
3.4.2	La « coopération » pour la mobilisation de fonds.....	12
<b>4</b>	<b>Conclusion - Enseignements pour l'avenir .....</b>	<b>14</b>
<b>5</b>	<b>Annexes.....</b>	<b>15</b>
<b>5.1</b>	<b>Tableau des projets listés sur l'Atlas Français de la Coopération décentralisée (téléchargement du 25/04.2018).....</b>	<b>15</b>
<b>5.2</b>	<b>Plaquette présentant la coopération décentralisée franco camerounaise.....</b>	<b>23</b>
<b>5.3</b>	<b>Petite bibliographie .....</b>	<b>24</b>

## 1 Introduction

Lors d'un séminaire de formation dispensé à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), il nous a été demandé de réaliser un bilan de la coopération décentralisée des villes françaises au Cameroun. Immédiatement, nous nous sommes rendu sur le site de la CNCD (Commission Nationale de la Coopération Décentralisée) qui assure la mise en ligne des informations de [l'Atlas Français de la Coopération Décentralisée](#).<sup>1</sup>

Sur cet Atlas, une carte peut être [téléchargée](#)<sup>2</sup> donnant une impression d'engagements nombreux et importants sur le Cameroun.



Une note « coopération décentralisée » de l'Ambassade de France rédigée en 2012 présente le Cameroun comme « *Un pays pionnier dans le domaine de la coopération décentralisée* »<sup>3</sup> :

*Dès la fin des années 1980, le Cameroun fut à l'initiative de l'introduction de comités « Coopération décentralisée » dans les commissions mixtes entre la France et ses pays partenaires. Relativement limitée jusqu'aux années 2000, la coopération décentralisée franco-camerounaise a connu un nouvel essor suite au sommet Africités organisé à Yaoundé en 2003. A ce jour, une trentaine de projets actifs sont recensés entre des collectivités françaises et camerounaises, pour un montant total de 13,8 milliards de Francs CFA. Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes soutient ces projets par le biais de cofinancements à hauteur de 2,5 milliards de FCFA depuis 2007.*

Nous avons souhaité, quelques années après ces publications, faire le point.

<sup>1</sup> <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/atlas-francais-de-la-cooperation-decentralisee/> - consulté début avril 2018 pour cette étude

<sup>2</sup> <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/cncdext/dyn/public/atlas/telechargerDocument.html?id=121>

<sup>3</sup> Voir reproduction en Annexe

## 2 Référentiel de l'étude / la notion de « coopération décentralisée »

---

### 2.1 La « coopération décentralisée »

Ce qu'on appelle « Coopération décentralisée » relève, en France et au Cameroun, de la responsabilité des collectivités locales. Lorsque l'on parle de « coopération décentralisée », il est fait référence à la collaboration entre deux collectivités publiques :

- la coopération décentralisée suppose de s'appuyer sur des rencontres formelles et institutionnalisées (par l'intermédiaire obligatoirement d'une « convention ») entre, au minimum, deux institutions territoriales ; ces coopérations peuvent associer d'autres acteurs...
- la « coopération décentralisée » induit la co-maitrise d'ouvrage par chacune des collectivités :
  - o dans un Etat de droit<sup>4</sup>, s'il y a recours à une « maîtrise d'œuvre » par le maître d'ouvrage, cela doit, en règle générale, être réalisé par un appel d'offres et une mise en concurrence ;
  - o s'il y a « subvention » à une association pour un projet, soit la maîtrise d'ouvrage du projet est partagée avec les collectivités (par une convention tripartite), soit la maîtrise d'ouvrage est du ressort de l'association et on ne peut alors parler de coopération décentralisée.
- l'appui à la décentralisation, à la constitution d'une expertise territoriale peut entrer dans le champs de « coopération décentralisée » ou d'autres interventions (programme d'Etat, comme engagés par la GIZ, ou programme d'ONG). Cet appui n'est pas un domaine réservé de la coopération décentralisée.
  - o Toutefois, l'existence de fonds dédiés à la coopération décentralisée, à côté de fonds dédiés à d'autres intervenants, implique une certaine rigueur dans l'identification des maîtres d'ouvrage des projets. L'appui et la collaboration « entre pairs » - entre élus et agents - sera différent d'un appui d'un consultant externe - souvent complémentaire.

### 2.2 Les enjeux

#### 2.2.1 L'idée de décentralisation

L'idée de décentralisation se construit autour de plusieurs principes :

- il existe des communs (« services », accès à des biens essentiels comme l'eau, la santé, ...) qui doivent être mis en place ou préserver pour le bien de tous ;
- la mise en place de ces services doit être organisés par le « public », qui a le souci de répondre à tous les habitants (sans distinction de race, de religion, d'appartenance ethnique, de langue ou de genre), en opposition au « privé » (qui répond à la demande de quelques-uns). Ils sont donc fournis par des acteurs « publics » (élus et fonctionnaires) qui collectent un « impôt » qu'ils doivent utiliser uniquement pour ces « services publics », dans un souci d'efficacité et d'efficience.
- pour certains services publics, l'efficacité et l'efficience seront renforcés si les services sont conçus, aménagés, gérés au plan décentralisé (Région, Province, Communauté Urbaine ou commune) ...

Mais ces principes reposent sur des « concepts » et des « postures » qui peuvent aller à l'encontre des caractères individuels, plus tentés par la satisfaction personnelle que l'intérêt commun. Ainsi, la

---

<sup>4</sup> Voir Article 1 de la LOI n° 2014-773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (1) - <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029210384&categorieLien=id> : « La politique de développement et de solidarité internationale respecte et défend les libertés fondamentales. Elle contribue à **promouvoir les valeurs de la démocratie et de l'Etat de droit**, l(...) »

recherche d'une meilleure décentralisation repose-t-elle d'abord sur la construction de cette notion de « service public ».

### 2.2.2 L'internationalisation au service du commun local

Depuis plus d'un siècle (premier « congrès mondial sur l'Art de construire la Ville ») des élus locaux de nationalités différentes se rencontrent pour confronter et élaborer ensemble des pratiques judicieuses pour apporter à leurs concitoyens les services publics dont ils ont la charge (ou dont ils pensent pouvoir assurer la charge).

Après les années 50, les élus locaux formulent une évidence : il ne peut y avoir de développement sans paix. Usant de leur stature institutionnelle, ils ont, à côté, voire contre certaines politiques d'Etat, insufflé une dynamique de paix et de réconciliation, en Europe et ensuite aux quatre coins du globe : par les « jumelages » ils déclarent à leur population et à leurs gouvernants, croire en un avenir commun de paix et de prospérité et non en un repli sur soi et une opposition avec l'étranger. Ils créent ainsi le sentiment européen mais aussi les liens entre territoires latino-américains, le programme de l'UEMOA qui projette une certaine idée de la paix sur l'espace sahélien<sup>5</sup>, ou les initiatives très nombreuses des villes marocaines en direction des villes d'Afrique subsahariennes pour marquer symboliquement le retour du Maroc en Afrique.<sup>6</sup>

Depuis 2004 (et la création de CGLU<sup>7</sup>), et surtout depuis l'accord de Paris en 2015, les villes ont pris pied sur la scène diplomatique internationale. Une diplomatie décentralisée émerge, qui se veut non pas supplanter les Etats mais concourir, avec ses moyens, et à côté des autres acteurs internationaux (Etats, Entreprises, ONG, ...) à une marche plus harmonieuse du monde, toujours axée sur la construction d'un environnement meilleur pour le développement local.

### 2.2.3 Un risque d'égarement

Cette spécificité des collectivités (élus et agents) fait face à des détournements de sens, des usages qui peuvent dénaturer et limiter les avancées pour le développement.

La « coopération décentralisée pour le Développement », comme elle fût appelée et promue dans les années 1980 en France, vers le continent africain, est portée par un paradigme associatif qui vise l'amélioration directe et immédiate des conditions de vies individuelles par le « projet » d'équipements, d'infrastructures (bornes fontaines, éclairage public, marchés, ...). Elle procède essentiellement par comparaison (entre territoires), par copie et par « mode projet ».

Ces « projets » sont sur un temps court (souvent un an pour les projets sur financements autonomes et trois ans lorsque les collectivités ont recours à des bailleurs de fonds). Ces bailleurs, qui cherchent aussi le développement, sont contraints pour leur part, par des logiques institutionnelles d'influence et des logiques comptables et gestionnaires (annualité budgétaire, ...) qui sont souvent peu compatibles avec l'apprentissage du « service public » et de la « gestion des communs ».

La coopération des collectivités locales (en tant que renforcement mutuel des pratiques de gestion locale des communs) a un temps long, souvent trop lent pour certains. Mais le développement de la décentralisation au niveau mondial, la territorialisation des ODD, etc... démontrent la nécessité de respecter cette coopération, de lui laisser l'espace qui est le sien, à côté des autres, et de l'accompagner avec rigueur.

Cette note est rédigée dans cet esprit.

---

<sup>5</sup> Programme de coopération transfrontalière de l'UEMOA : <http://www.uemoa.int/fr/organes-uemoa/le-conseil-des-collectivites-territoriales>

<sup>6</sup> Voir sur la coopération décentralisée Maroc-Cameroun, le billet de Sylvain Sondeck : <http://mondodev.blogspot.com/2018/03/la-cooperation-decentralisee-maroc.html>

<sup>7</sup> CGLU : Cités et Gouvernements Locaux Unis

### 3 Les données publiques

---

#### 3.1 Petit rappel – 2003

##### 3.1.1 Un premier bilan sévère - 2003

Rappel d'une analyse proposée dans le rapport d'information présenté à la suite de la mission effectuée au Cameroun du 2 au 8 février 2003 par une délégation du groupe parlementaire d'amitié France-Cameroun<sup>8</sup> :

*« (...) M. Martin Aristide Okouda, ministre des affaires économiques, de la programmation et de l'aménagement du territoire, estimant que la notion d'aide au développement était battue en brèche, a jugé nécessaire que d'autres dispositifs puissent être instaurés en vue de favoriser l'investissement et de lutter contre la pauvreté. A cet égard, il a déclaré être déçu par les faibles résultats de la coopération décentralisée, dans laquelle il a vu un champ immense encore en friche.*

*Il est vrai que, sur ce point, on compte seulement une quinzaine de partenariats directs entre collectivités françaises et camerounaises, dont la plupart sont très peu actifs ou trop ponctuels pour avoir un réel impact.*

*Deux coopérations sont réellement significatives :*

- *l'IRCOD-Alsace assure la coordination de partenariats entre cinq communes alsaciennes et cinq communes camerounaises, et dispose d'un représentant au Cameroun. Elle a une action structurée, suivie, donc réellement efficace. Ces actions portent notamment sur l'état civil, la réalisation d'équipements marchands (marchés), le soutien à l'initiative économique (micro-crédits), et le secteur éducatif ;*
- *la ville de Nantes est également engagée dans un partenariat avec la ville de Dschang (Province de l'Ouest). Ce partenariat, qui devrait se concrétiser prochainement dans le cadre d'une convention de jumelage, porte sur le secteur touristique (création d'un office de tourisme à Dschang, projet d'aménagement du lac municipal) et culturel (création d'un musée des chefferies traditionnelles de l'Ouest).*

*Il semble cependant que les échanges se soient développés dans le cours des deux dernières années, marqués notamment par des déplacements de maires camerounais en France, et de maires français au Cameroun, pour tenter d'initier des jumelages avec des collectivités françaises. Ceux-ci n'ont jusqu'à présent pas encore abouti. »*

##### 3.1.2 Les premières « Assises »

En novembre 2003, les premières Assises franco Camerounaises sont organisées à Yaoundé<sup>9</sup> au même moment que les rencontres Africités.

A cette occasion différentes relations seront officialisées sans toutefois créer une réelle dynamique. D'après le site de l'AMF<sup>10</sup> : « A l'issue de ces Assises, une quinzaine de conventions de coopération ont été signées. L'AMF envisage un partenariat avec les maires du Cameroun. ». Jacques Pelissard – président en exercice de l'AMF rappelle alors : « l'importance d'affirmer le rôle des collectivités locales, espaces de cohésion sociale, d'expression citoyenne et de démocratie. Il faut, et c'est un combat commun, parfaire en Afrique comme en France, la décentralisation, c'est à dire la montée en puissance des pouvoirs locaux de plein exercice. »

---

<sup>8</sup> <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-dian/dian082-2003.asp> (1) Cette délégation était composée de MM. André Schneider, président, André Chassaigne, Michel Lefait, Marc Reymann, Frédéric de Saint-Sernin, Michel Terrot, vice-présidents ; MM. Jean-Marc Ayrault, Alain Bocquet, Roger Boullonnois, Jacques Brunhes, Antoine Carré, Alain Cousin, Henri Cuq, Marcel Dehoux, Claude Evin, Claude Gatignol, Louis Giscard d'Estaing, Jacques Godfrain, Jean-Pierre Grand, Mme Claude Greff, MM. François Grosdidier, Didier Julia, Jean-Pierre Kucheida, Robert Lamy, Jean-Claude Lemoine, Thierry Mariani, Alain Marsaud, Alain Moyne-Bressand, Alain Néri, Axel Poniatowski, René Rouquet, François Scellier, Henri Sicre, Michel Voisin.

<sup>9</sup> Voir discours de Bruno Joncour, Maire de Saint Brioux, au nom de l'AMF sur le site de l'AMF.

[http://www.amf.asso.fr/upload/fichiers/documents/1ERES\\_ASSISES\\_FRANCOCAMEROUNAISES\\_582.pdf](http://www.amf.asso.fr/upload/fichiers/documents/1ERES_ASSISES_FRANCOCAMEROUNAISES_582.pdf)

<sup>10</sup> [http://www.amf.asso.fr/document/index.asp?DOC\\_N\\_ID=9071&TYPE\\_ACTU=](http://www.amf.asso.fr/document/index.asp?DOC_N_ID=9071&TYPE_ACTU=)



Toutefois, on pourra voir dans l'étude des accords que la vision « humanitaire » et « d'aide matérielle » prédomine de chaque côté de la relation (en France et au Cameroun) et n'a pas pu installer une véritable collaboration (qui aujourd'hui se réduit fortement) et l'émergence attendue des pouvoirs locaux au Cameroun.

### 3.1.3 Les entretiens de Janvier 2016 à l'Ambassade de France

Les entretiens de la coopération décentralisée de Yaoundé (25 au 26 janvier 2015) ont été organisés par l'Ambassade de France (SCAC), en collaboration avec le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation (MINATD), les Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC) et avec le soutien technique de Mairie conseil Cameroun.<sup>11</sup>

La présence de 170 personnes d'après l'article sur le site de l'Ambassade de France, ne doit toutefois pas faire illusion : peu de communes françaises ont fait le déplacement.

## 3.2 Les accords et les projets

### 3.2.1 Les données de l'Atlas

En allant sur l'Atlas français de la Coopération décentralisée, les données présentées sont les suivantes<sup>12</sup> :

Etat au niveau pays (pour le filtre appliqué)
▶ 40 collectivité(s) territoriale(s) française(s) engagée(s) à l'étranger
▶ 59 partenaire(s) étranger(s)
▶ 0 collectivité(s) locale(s) en recherche de coopération avec une collectivité territoriale française (Bourse partenariats)
▶ 80 partenariat(s) de coopération décentralisée
Soit:
▶ 73 projet(s) de coopération décentralisée
▶ 7 jumelage(s)
▶ 16 partenariat(s) dans le cadre d'autres actions extérieures

Nous n'avons pas trouvé sur l'Atlas, une explication des données présentées (ce qu'est un « projet », ou quelle différence entre « jumelage » et « coopération décentralisée », ...).

En France les collectivités sont légalement soumises à l'obligation de déclarer la mise en œuvre de projets de coopération internationale et leur fin (loi 2014<sup>13</sup>). Si les collectivités sont responsables des informations, peu connaissent cette règle et les données qui sont présentées semblent peu mise à jour, notamment dans le cadre de fin de projet ou de coopération.

<sup>11</sup> <https://cm.ambafrance.org/Les-entretiens-de-la-cooperation-decentralisee-France-Cameroun-25-26-janvier>  
<http://culturetousazimuts.skyrock.com/3269438356-Entretiens-de-la-cooperation-decentralisee-France-Cameroun-la.html>

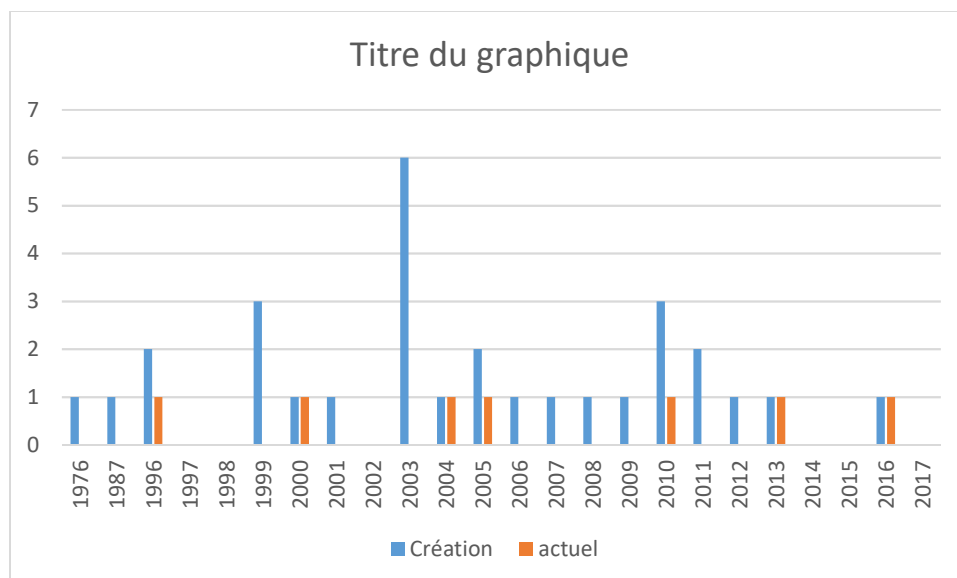
<sup>12</sup> page « Cameroun » consultée le 24 avril 2018

<sup>13</sup> Article L1115-6 Modifié par LOI n°2014-773 du 7 juillet 2014 - art. 14 (V) : « Il est créé une Commission nationale de la coopération décentralisée qui établit et tient à jour un état de l'action extérieure des collectivités territoriales. Elle favorise la coordination entre l'Etat et les collectivités territoriales et entre les collectivités territoriales et peut formuler toute proposition relative à l'action extérieure des collectivités territoriales. Les collectivités territoriales et leurs groupements transmettent à la commission les informations nécessaires à l'accomplissement de ses missions. »

### 3.2.2 Historique

Sur l'Atlas, on peut identifier (hors IRCOD<sup>14</sup>) sur 30 ans, 33 collectivités françaises qui se sont engagées sur un ou plusieurs projets (déclaré sous forme de « jumelage » ou « coopération décentralisée »<sup>15</sup>).

Huit seulement sont encore plus ou moins actifs :



La seconde donnée (« actuel ») mentionne les coopérations encore actives en 2018 -d'après nos demandes de renseignements aux collectivités -voir ci-après.

On peut voir sur ce graphique « le pic » de 2003 avec Africités mais

- 1) qui ne représente pas les « 15 signatures » retenues par l'AMF (seulement 6) et
- 2) dont aucune n'existe semble-t-il encore en 2018.

<sup>14</sup> Comme précisé dans le rapport parlementaire de 2003, précédemment cité, l'IRCOD – association – voir ses statuts sur <http://www.ircod.org/sites/default/media/Statuts%20Ircod%20juin%202015.pdf> , devenu aujourd'hui GESCOD, met en œuvre des projets pour le compte de collectivités locales. Sachant que certaines coopérations accompagnées par l'IRCOD sont déclarées dans cette liste.

<sup>15</sup> Nous ne prenons pas en compte les données sur les « subventions de collectivités à des projets associatifs qui relèvent d'un autre champs – l'atlas de la CNCD n'est pas opportun pour cela (cf. étude Agence COOP DEC Conseil en 2014 pour le compte de l'AFD sur les subventions des collectivités locales <http://lianescooperation.org/wp-content/uploads/Rapport-Soutien-des-collectivite%C3%A9s-fran%C3%A7aises-diffuion-couv.pdf>



### 3.3 Bilan après enquête

#### 3.3.1 Un très faible nombre de relations effectives

Le Ministère français de l'Europe des Affaires Etrangères recense dans cette base de données 121 projets.

- dont 105 étant des projets de « coopération décentralisée » ou de « jumelage »<sup>16</sup>
  - o dont 80 sont déclarés « en cours » (même si les dates de fin annoncées datent parfois du siècle dernier !)

Un premier travail a consisté à contacter les différentes collectivités recensées pour vérifier auprès de celles-ci le maintien ou non des relations.

**Seules 8 collectivités françaises apparaissent aujourd'hui encore entretenir des relations institutionnelles (d'ampleur très variables toutefois).**

La liste des coopérations confirmée est la suivante :

Collectivités territoriales	Partenaires	Convention/Lancement	Région
Nantes / CU Nantes	Dschang	1996 / 1996	Pays de la Loire
Stains	Mengueme	1999 / 1999	Ile-de-France
Lamalou les Bains	Esse	2000 / 2000	Occitanie
Selestat	Département du Mbam-Et-Inoubou	2004 / 2004	Grand Est
Strasbourg	CU Douala	2005 / 2005	Grand Est
Colmar	Limbe	2010 / 2010	Grand Est
SIAAP (Service Public de l'Assainissement francilien), Colombes	Commune de Yaoundé 2	2011 / 2011	Ile-de-France
SIAAP (Service Public de l'Assainissement francilien)	Commune de Bangangte	2013 / 2013	Ile-de-France
Bordeaux Métropole	Communauté Urbaine de Douala	2016 / 2018	Nouvelle-Aquitaine

<sup>16</sup> Les « autres actions extérieures » sont des subventions de collectivités locales à des ONG qui interviennent au Cameroun ; nous ne prendrons pas en compte ces actions dans cette étude qui traite de l'engagement en tant que maître d'ouvrage des collectivités locales françaises, au Cameroun.

### 3.3.2 Autres coopérations non recensées

Certains projets ne sont pas recensés sur le site du MEAE. Ainsi par une recherche sur Internet, nous avons pu identifier :

- une rencontre de St Omer avec Yaoundé III en 2012<sup>17</sup>
  - o différents actions ont été menées (plan SIG de Yaoundé III et formation SIG) mais sans suites semble-t-il ;
- la ville de Gien aurait un partenariat avec Soa<sup>18</sup> signé en 2005
- la ville de Nogent sur Oise avec Fomopéa <sup>19</sup> 2009
- jumelages Saint Etienne et Touchay avec Bangangté<sup>20</sup>
- jumelage de Jouy en Josas et Fomban (2013)<sup>21</sup>
- partenariat entre Hérouville Saint Clair et Loum (2009)<sup>22</sup>
  - o « un pacte d'amitié a été signé en 2009 mais actuellement pas d'action concrète »
- jumelage des communes d'Agnos, de Buziet, de Précilhon avec la commune d'Ebebda<sup>23</sup>
- Partenariat Colombes – Siaap – Yaoundé : <sup>24</sup>
- ...
- dans le dossier de financement de l'IRCOD par le MEAE en 2011, pour un programme de « Coordination, animation et mise en réseau des collectivités locales et acteurs locaux au Cameroun pour les actions de coopération décentralisée. »<sup>25</sup> il est fait la mention suivante « En 2013, onze collectivités locales alsaciennes, leurs services et de nombreuses institutions alsaciennes, sont engagés aux côtés des communes camerounaises. » mais nulle trace de déclaration (pourtant obligatoire légalement) sur le site de l'Atlas de la DAECT. Dans le rapport d'activités 2016, l'IRCOD cite notamment la commune d'Erstein ou le SDEA d'Alsace Moselle mais ces acteurs ne se sont pas référencés sur le site de l'Atlas.

### 3.3.3 Les engagements financiers

Sur l'Atlas, les collectivités locales et certaines organisations (IRCOD, ...) déclarent leur Aide publique au développement.

Concernant le Cameroun, sur les quatre dernières années les montants sont les suivants :

APD	<u>Année</u>	<u>Montant en euros</u>
	2016	897 010
	2015	1 346 300
	2014	1 381 312
	2013	1 489 375

<sup>17</sup> <http://www.bricemankou.fr/files/Rapport%20global%20visite%20juillet%202012.pdf>

<sup>18</sup> <http://www.legiennois.fr/gien/decouvrir/jumelage>

<sup>19</sup> <http://www.nogentsuroise.fr/nogent-ville-monde-jumelages>

<sup>20</sup> <http://communedebangangte.net/index.php/les-unites-administratives/79-actualites-communales/191-l-international-camerounais-achille-webo-recoit-la-benediction-du-nde>

<sup>21</sup> <http://www.jouy-en-josas.fr/foumban.aspx>

<sup>22</sup> <http://www.herouville.net/Loum-Cameroun>

<sup>23</sup> <http://www.net1901.org/association/COMITE-DE-JUMELAGE-A.B.P.E.-FRANCE-CAMEROUN,133210.html>

<sup>24</sup> <http://www.leparisien.fr/colombes-92700/le-jumelage-colombes-frankenthal-se-tourne-vers-le-cameroun-26-02-2009-423339.php>

<sup>25</sup> <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/cncdext/dyn/public/atlas/detailProjet.html?criteres.prjId=6265>

### 3.4 Des modalités variées d'intervention au Cameroun

Cette étude n'a pas vocation à réaliser une « évaluation » les engagements des communes françaises et camerounaises mais à proposer une réflexion sur la qualification des modèles de relations.

Il nous apparaît ainsi nécessaire de distinguer le développement local (projets d'investissement) du développement municipal (appui à l'émergence d'une compétence municipale par la formation et le renforcement des capacités des élus et agents territoriaux).

Il apparaît que le premier a souvent été présenté sous l'axe « coopération décentralisée », ce qui peut être questionné.

#### 3.4.1 Le rôle d'opérateurs

Deux opérateurs sont très présents au Cameroun : l'IRCOD et l'AIMF :

- l'IRCOD :
  - Dans le dernier rapport d'activités<sup>26</sup> de l'IRCOD (2016) avant la fusion des Régions et la création du Gescod, le Président Jean Paul Heider rappelle que « *l'Ircod remplit jusqu'à aujourd'hui le rôle d'opérateur de coopération et de solidarité internationale pour le compte de la Région, des collectivités et de nombreux acteurs du développement en Alsace.* »<sup>27</sup>
  - dans ce même rapport, l'IRCOD présente 11 actions. Pour l'IRCOD, « *les projets et programmes sont multi acteurs et donc « complexes et structurants » : « la diversité des enjeux et des intérêts croisés des actions développées au Cameroun nécessite la mobilisation de nombreux partenaires techniques, institutionnels et financiers, français et camerounais* ». Ainsi, les programmes dépassent-ils les simples relations « de collectivités à collectivités » souvent présentés pour illustrer la coopération décentralisée. La coordination des multiples intervenants est alors « *plus que jamais nécessaire* » comme le rappelle l'IRCOD.
  - Toutefois, le portage et la maîtrise d'ouvrage, par les collectivités alsaciennes, de leur coopération avec le Cameroun apparaît limitée<sup>28</sup> :
    - La commune d'Erstein (10 969 hab.), qui préside le groupe pays de CUF, participe à hauteur de 1345 €<sup>29</sup>
    - la commune de Eguisheim (1740 habitants) participe au budget IRCOD pour 345 € et le Cameroun n'est pas mentionné sur le site internet dans la liste des très nombreuses villes amies<sup>30</sup>
    - Les communes de Haguenau, Hoenheim, Lingolsheim, Still, Thann, Wolfisheim, ... ne participent qu'à hauteur de 100 €
  - Le modèle « IRCOD » qui se rapproche des Agences régionales espagnoles, est très intéressant dans sa capacité à mobiliser des expertises de plusieurs niveaux et pour la mise en place de programmes complexes et mobilisant des volumes financiers importants au service du développement local. Mais le caractère de « coopération décentralisée » peut être fortement discuté...
- AIMF – Association internationale des Maires Francophones est le second opérateur important au Cameroun. Engagé au côté du FEICOM ou de CVUC, l'AIMF développe des programmes importants au Cameroun.

---

<sup>26</sup> <http://www.ircod.org/sites/default/media/IRCOD-Rapportd%27activite%CC%81s2016-WEB.pdf>

<sup>27</sup> <http://www.ircod.org/sites/default/media/IRCOD-Rapportd%27activite%CC%81s2016-WEB.pdf> Edito – p1.

<sup>28</sup> Selon le même principe qu'il est demandé « aux partenaires du Sud » une implication financière pour démontrer leur appropriation des projets, l'engagement financiers des villes Françaises est aussi un indice sur l'importance de leur engagement dans la relation (sans être le seul).

<sup>29</sup> <http://www.ville-erstein.fr/votre-mairie/relations-internationales/157-cooperation-decentralisee>

<sup>30</sup> <http://www.ville-eguisheim.fr/decouvrir-eguisheim/jumelages-et-villes-amies>

- De multiples programmes sont déployés depuis de nombreuses années (sans qu'ils ne soient repris sur l'Atlas de la coopération décentralisée sur fait de leur caractère collectif) :
  - Depuis 2002 et les lois de décentralisation de 2004, l'AIMF accompagne le processus de décentralisation et spécifiquement le projet de gouvernance financière des villes pour appuyer les compétences des Communes en matière budgétaire, financière et fiscale notamment par le déploiement du logiciel intégré de gestion des finances publiques SIM\_Ba<sup>31</sup>
  - par le PARECC – Programme d'Appui au Renforcement des capacités des collectivités locales du Cameroun et du Congo et de leurs associations nationales cofinancé par l'Union européenne, *Lancé en 2009, ce projet aura permis, en trois ans, de dynamiser les associations nationales d'autorités locales, et de former plus de 60 cadres des collectivités locales du Cameroun et du Congo et de leurs associations nationales à la gestion axée sur les résultats, à l'élaboration de plans locaux de développement intégrés, à l'accès aux financements internationaux et aux outils de gestion démocratique des territoires.*<sup>32</sup>
  - *Entre 2011 et 2014, la Commune de Bangangté avec ses partenaires techniques et financiers - AIMF, Agence de l'Eau Seine Normandie, fondation Veolia, SIAAP – a mis en œuvre un programme pour améliorer les conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement des populations de son territoire.*<sup>33</sup>
- L'action de l'AIMF est conséquente depuis plusieurs années en termes d'activités notamment de formation et d'accompagnement.

#### 3.4.2 La « coopération » pour la mobilisation de fonds.

Les bailleurs de fonds ne peuvent subventionner les opérateurs économiques. Pour que ceux-ci participent au développement des territoires, il est nécessaire que la « maîtrise d'ouvrage » soit obligatoirement portée par une personne morale « à but non lucratif » - une association ou une collectivité.

La mobilisation de la signature officielle d'une relation entre deux collectivités, si elle est peu importante en termes de mise en relation des élus, peut permettre à des opérateurs économiques de mobiliser des moyens importants qui seront investis sur le développement territorial.

C'est notamment ce que l'on peut supposer à la lecture des documents concernant la « coopération décentralisée » entre les communes de St Germain du Mont d'Or -commune de 3000 habitants de la métropole lyonnaise- et de Baham<sup>34</sup>, initiée en 2010.

On peut identifier sur le site du MEAE<sup>35</sup>, un projet d'« Amélioration de la Gouvernance locale du service public de l'électricité dans le cadre du projet de Développement de l'Electrification Rurale dans les Hauts-Plateaux (DER Hauts-Plateaux) ».

- dans la fiche projet déposée pour l'appel à projets « Coopération décentralisée » du MEAE, il est mentionné cet historique :

---

<sup>31</sup> <http://www.aimf.asso.fr/Modernisation-des-finances-locales-l-AIMF-et-le-Cameroun-franchissent-une-etape.html>

<sup>32</sup> <http://www.aimf.asso.fr/Seminaire-regional-Cooperation-decentralisee-Role-des-associations-nationales-d.html>

<sup>33</sup> <http://www.aimf.asso.fr/MODEAB.html>

<sup>34</sup> Accord de coopération pouvant être téléchargé sur le site du MEAE : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/cncdext/dyn/public/atlas/telechargerDocument.html?jsessionid=37267D4D6DC98D25492FC2960017F990.jvm01995-3?id=367>

<sup>35</sup> <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/cncdext/dyn/public/atlas/detailProjet.html?criteres.prjId=6157>

- « Les Mairies de Baham et de Saint-Germain-au-Mont-D'or ont signé une convention de coopération décentralisée le 21 janvier 2010, concrétisant une démarche de partenariat initiée au début de l'année 2009 (<http://codea-france.org/WordPress/?p=3>). (...) C'est avec l'assistance technique et méthodologique de l'association française "Communes et Développement en Afrique" (CODEA, [www.codea-france.org](http://www.codea-france.org)<sup>36</sup>), qui avait déjà permis la mise en relation des deux Communes que l'étude de planification territoriale de l'électrification rurale a été réalisée, ainsi que le montage du projet DER Hauts-Plateaux. »<sup>37</sup>
- Dans ce cadre, il est mentionné que le MEAE soutient le projet à hauteur de 63000 €, la ville de Saint Germain du Mont d'Or à hauteur de 80 000 € (investissement international qui peut paraître très important pour une commune de 3000 habitants et qui représente 1/3 des subventions municipales en 2010)<sup>38</sup> !
- Mais cette coopération permet ainsi le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de l'Union Européen sur la Facilité Energie (subvention estimée à 2.475.475 €<sup>39</sup> sur le dossier déposé en 2010 au MEAE pour un montant total de 3.346.592€).
  - Un dossier sera donc déposé auprès de la délégation de l'Union Européenne par la commune de Baham avec trois autres communes des Hauts Plateaux et avec pour maître d'œuvre le bureau d'études camerounais Etudes Engineering Développement<sup>40</sup>
  - Il est aujourd'hui mis en place comme le stipule la base de données de l'UE <http://database.energyfacilitymonitoring.eu/acpeu/project/4575/>
  - Dans ce dossier déposé à l'Union européenne, la ville française apporte 2% du budget : 63000 € (soit la somme attribuée par le MEAE) mais aucune mention de la contribution du Ministère français<sup>41</sup> !

---

<sup>36</sup> Association présidée par Samuel Watchueng [http://codea-france.org/WordPress/?page\\_id=2](http://codea-france.org/WordPress/?page_id=2)

<sup>37</sup> <http://codea-france.org/WordPress/?p=36%20-%20programme%20europ%C3%A9en%20!>

<sup>38</sup> Voir le budget de Saint Germain au Mont d'Or <https://www.proxiti.info/budget-commune.php?o=69207&n=SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D%27OR>

<sup>39</sup> L'accord de l'UE est téléchargeable sur le site du MEAE :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/cncdext/dyn/public/atlas/telechargerDocument.html?jsessionid=37267D4D6DC98D25492FC2960017F990.jvm01995-3?id=366>

<sup>40</sup> Le directeur d'EED n'est autre que Samuel Watchueng, président de l'association CODEO qui a accompagné la mairie de Saint Samuel au Mont d'Or <http://eedsarl.com/samuel-watchueng/>

<sup>41</sup> Voir présentation du PPT sur <http://slideplayer.fr/slide/10184490/>

## 4 Conclusion - Enseignements pour l'avenir

---

Sans étudier aucunement l'efficacité ou l'impact des projets menés au Cameroun, la désignation de « projets de coopération décentralisée » semble relever le plus souvent de l'habillage d'une action de développement local unilatérale (allant du simple don de matériel à l'obtention de moyens financiers très importants comme pour la Facilité Energie de l'UE).

Il nous semble nécessaire que les collectivités camerounaises prennent conscience, au regard du constat d'échec des relations, sur le long terme, avec les communes françaises mais aussi de la faiblesse et de la chute des montants financiers directs des collectivités françaises que :

- les appuis financiers engagés par les collectivités locales françaises au Cameroun ne peuvent aucunement être considérés comment pouvant financer les projets de développement d'envergure des communes camerounaises. Ce n'est pas leur vocation !
- devant de multiples contraintes (chute des budgets des collectivités françaises, incapacité des « partenaires » à dépasser la logique « d'aide Nord-Sud » pour entrer dans une logique de développement mutuel, incapacité des élus camerounais à engager une démarche d'autonomisation, ...) les collectivités françaises se retirent ou diminuent fortement leurs appuis.

La collaboration pour les communes camerounaises, avec des collectivités françaises (ou d'autres pays), doit être vue comme un « appui à maîtrise d'ouvrage » pour développer des capacités de gestion territoriale créant ensuite la possibilité de gérer des fonds internationaux sous forme de dons (les Facilités européennes par exemple) ou de prêts (cf. Dakar avec AFD).

Les élus, agents et consultants camerounais engagés sur l'internationalisation des communes camerounaises doivent chercher avant tout à développer leur capacité de gestion locale et l'appropriation du concept de « commun » et de « service public » et non pas à capter quelques menus moyens financiers pour un micro-projet d'investissement qui n'aura pas d'incidence à long terme.

## 5 Annexes

### 5.1 Tableau des projets listés sur l'Atlas Français de la Coopération décentralisée (téléchargement du 25/04.2018)

Collectivités territoriales	Partenaires	Projet	Type	Statut	Convention/ Lancement
Grand Lyon	Département de la vallée du Ntem	Vallée du Ntem	Autre action	En cours	2011 / 2011
Beausoleil	Monatele	Jumelage	Jumelage	En cours	1999 / 1999
Bordeaux Métropole	Communauté Urbaine de Douala	Bordeaux Métropole, la Mairie de Bordeaux et la Communauté Urbaine de Douala ont signé le 5 octobre 2016 un accord cadre triennal, s'articulant autour de 4 grands axes : la ville durable et les services urbains ; renforcement des liens économiques ;	Coopération décentralisée	En cours	2016 / 2018
Conseil départemental du Puy-De-Dôme	Cantons de Douvangar, Douroum, et Wazang	SCOLARISATION DES FILLES ET AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS 16 ECOLES DE L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN	Autre action	En cours	2008 / 2008
Bordeaux Métropole	Communauté urbaine de Douala	Accueil de deux sessions de formation de jeunes doualais à Bordeaux et envoi d'un volontaire de solidarité internationale à Douala afin de contribuer à la mise en œuvre des actions du nouvel accord de coopération entre Bordeaux Métropole et la Commune	Coopération décentralisée	En cours	2016 / 2016
Chamonix-Mont-Blanc	Commune rurale de Demdeng	2013 Maîtrise d'Ouvrage pour le Service de l'eau Potable (MOSEP) (AEP commune rurale de Demdeng, Cameroun)	Coopération décentralisée	En cours	2003 / 2003
Chateau Gontier	Ngambe	Jumelage	Jumelage	En cours	1976 / 1976
Colmar	Limbe	politique de sécurité civile	Coopération décentralisée	En cours	2010 / 2010
Colmar	Limbe	développement touristique du Fako	Coopération décentralisée	En cours	2010 / 2010



L'action internationale des collectivités françaises au Cameroun

Colmar	Limbe	aménagement urbain	Coopération décentralisée	En cours	2010 / 2010
Colmar	Limbe	Échanges Nord Sud	Coopération décentralisée	En cours	2010 / 2010
Colombes	Commune d'Arrondissement de Yaoundé II	Coopération avec Yaoundé II (Cameroun)	Coopération décentralisée	En cours	2010 / 2010
Communauté Urbaine de Nantes (Nantes Métropole)	Commune de Dschang	Programme DANK (Dschang, AMAGA, Nantes Métropole, Kindia)	Coopération décentralisée	En cours	2013 / 2013
Communauté Urbaine de Nantes (Nantes Métropole)	Commune de Dschang, Commune de Kindia, Association des Maires de la Grand' Anse (AMAGA)	Programme DANK Contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, amélioration de l'hygiène publique et de la résilience au dérèglement climatique par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques locales dans le champ de l'hydraulique	Coopération décentralisée	En cours	2013 / 2016
Communauté urbaine du Grand Nancy	Ngaoundé	Jumelage	Coopération décentralisée	En cours	2006 / 2006
Conseil départemental du Nord	Santchou	Programme de coopération 2007/2009 dans le département de la Menoua	Coopération décentralisée	En cours	2007 / 2007
Conseil départemental du Nord	Fokoué	Programme de coopération 2007/2009 dans le département de la Menoua	Coopération décentralisée	En cours	2007 / 2007
Conseil départemental du Nord	Commune de Dschang	Programme de coopération 2010-2012 dans le département de la Menoua	Coopération décentralisée	En cours	2009 / 2009
Conseil départemental du Nord	Commune Rurale de Dschang	Programme de coopération 2007/2009 dans le département de la Menoua	Coopération décentralisée	En cours	2007 / 2007

Conseil départemental du Nord	Commune urbaine de Dschang	Programme de coopération 2007/2009 dans le département de la Menoua	Coopération décentralisée	En cours	2007 / 2007
Conseil départemental du Nord	Nkong-Zem	Programme de coopération 2007/2009 dans le département de la Menoua	Coopération décentralisée	En cours	2007 / 2007
Conseil départemental du Nord	Penka-Michel	Programme de coopération 2007/2009 dans le département de la Menoua	Coopération décentralisée	En cours	2007 / 2007
Conseil régional du Grand Est	Commune d'arrondissement de Yaoundé 6ème	Appui commune d'arrondissement de Yaoundé 6	Coopération décentralisée	En cours	2001 / 2001
Conseil régional du Grand Est	Commune d'arrondissement de Limbé 1	Appui à la commune d'arrondissement de Limbé 1	Coopération décentralisée	En cours	2011 / 2011
Conseil régional du Grand Est	Commune d'arrondissement de Limbé 1	Structuration, développement et promotion du tourisme dans la région de Limbé	Coopération décentralisée	En cours	2007 / 2007
Conseil régional du Grand Est	Commune urbaine de Limbé	Structuration d'un service d'incendie et secours à Limbé	Coopération décentralisée	En cours	2011 / 2011
Conseil régional du Grand Est	Commune urbaine de Douala 4ème	Développement et structuration du service d'animation sociale à Douala IV	Coopération décentralisée	En cours	2005 / 2005
Conseil régional du Grand Est	Commune de Saa	Appui à la commune de Saa	Coopération décentralisée	En cours	2000 / 2000
Conseil régional du Grand Est	Commune Rurale d'Ombessa	Appui commune d'Ombessa	Coopération décentralisée	En cours	2000 / 2000
Conseil régional du Grand Est	Syndicat des Communes du Mbam et Inoubou (SYCOMI)	Consolidation du service public de l'eau et de l'assainissement de base porté par le Syndicat des communes du Mbam et Inoubou (SYCOMI) à l'échelle des 9 communes du département, au Cameroun	Coopération décentralisée	En cours	2012 / 2012

L'action internationale des collectivités françaises au Cameroun

Conseil régional du Grand Est	Commune de Bafia	Coop. commune urbaine de Bafia	Coopération décentralisée	En cours	2006 / 2006
Conseil régional du Grand Est	Commune de Bafia	Appui au secteur de la santé à Douala et dans le district de Bafia au Cameroun	Coopération décentralisée	En cours	1991 / 1991
Conseil régional du Grand Est	Commune d'Akono	Appui à la commune d'Akono	Coopération décentralisée	En cours	2010 / 2010
Conseil régional du Grand Est	Commune d'Akono	Planification urbaine à Akono	Coopération décentralisée	En cours	2010 / 2010
Conseil régional du Grand Est	Communauté Urbaine de Douala	Maîtrise du développement urbain par le développement d'un système d'information géographique à la Communauté urbaine de Douala	Coopération décentralisée	En cours	1991 / 1991
Conseil régional du Grand Est	Commune d'Akono	Développement de solutions alternatives d'accès à l'électricité à Akono	Coopération décentralisée	En cours	2010 / 2010
Conseil régional du Grand Est	Communauté Urbaine de Douala	Maîtrise de la filière assainissement dans les quartiers populaires de Douala et Yaoundé (MAFADY)	Coopération décentralisée	En cours	2011 / 2011
Conseil régional du Grand Est	Commune d'Akono	Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base à Akono	Coopération décentralisée	En cours	2010 / 2010
Conseil régional du Grand Est	Communauté Urbaine de Douala	Appui au développement des établissements technologiques de l'enseignement supérieur du Cameroun	Coopération décentralisée	En cours	1997 / 1997
Conseil régional du Grand Est	Communes et Villes Unies du Cameroun	Renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage communale dans le cadre de la coopération décentralisée entre collectivités camerounaises et alsaciennes.	Coopération décentralisée	En cours	2011 / 2011
Crecy la Chapelle	Tonga	Jumelage	Jumelage	En cours	2003 / 2003
Dordives	Doumaintang	Jumelage	Jumelage	En cours	2003 / 2003
Fédération nationale des communes forestières	Association des communes forestières du Cameroun (ACFCAM)	Promotion et renforcement du rôle des femmes élues dans la gouvernance décentralisée des ressources naturelles au Cameroun et en France	Coopération décentralisée	En cours	2006 / 2006

Fédération nationale des communes forestières	Association des communes forestières du Cameroun (ACFCAM)	Programme d'appui à la création et gestion durable des forêts communales du Cameroun	Coopération décentralisée	En cours	2006 / 2006
Fédération nationale des communes forestières	Association des communes forestières du Cameroun (ACFCAM)	Promotion de la gouvernance des forêts par les collectivités territoriales africaines, en appui à la décentralisation	Coopération décentralisée	En cours	2006 / 2006
Gap	Bangou	Jumelage	Jumelage	En cours	2003 / 2003
Halluin	Nkong-Zem	Forages de puits : plan triennal	Coopération décentralisée	En cours	2005 / 2005
Ircod	Commune de Yaoundé 6ème	Appui à la Commune de Yaoundé VI	Coopération décentralisée	En cours	2013 / 2013
Ircod	Commune de Saa	Appui à la Commune de Saa	Coopération décentralisée	En cours	2013 / 2013
Ircod	Commune d'Ombessa	Appui au développement de l'agriculture camerounaise par la structuration de l'Institut Supérieur des Techniques Agricoles d'Ombessa (ISTAO) dans le cadre de la coopération décentralisée avec la Commune d'Ombessa.	Coopération décentralisée	En cours	2013 / 2013
Ircod	Syndicat des Communes du Mbam et Inoubou (SYCOMI)	Appui au syndicat des communes de Mbam et Inoubou (SYCOMI) au Cameroun	Coopération décentralisée	En cours	2012 / 2012
Ircod	Commune de Bafia	Appui à la commune de Bafia	Coopération décentralisée	En cours	2013 / 2013
Ircod	Communes et Villes Unies du Cameroun	Coordination, animation et mise en réseau des collectivités locales et acteurs locaux au Cameroun pour les actions de coopération décentralisée.	Coopération décentralisée	En cours	2011 / 2011
Paris	Yaoundé	Centre de ressources documentaires de Moto Action Sida (CRD MAS)	Autre action	En cours	2010 / 2010

L'action internationale des collectivités françaises au Cameroun

Paris	Yaoundé	Prévention des risques sexuels en direction des femmes (Mouvement Français pour le Planning familial)	Autre action	En cours	2011 / 2011
Paris	L'ensemble du Pays	Améliorer la qualité de la prévention du VIH/sida au Cameroun : Programme D.E.F.I.S (dépister, échanger, former, innover, sensibiliser) pour les populations au Cameroun.	Autre action	En cours	2007 / 2007
Paris	Yaoundé	Opération « Un Parisien, un arbre »	Autre action	En cours	2007 / 2007
Paris	Yaoundé	Soutien des activités de l'association Bibliothèques Sans Frontières	Autre action	En cours	2011 / 2011
Ircod	Communauté urbaine de Limbé	Appui à la Communauté Urbaine de Limbé	Coopération décentralisée	En cours	2013 / 2013
Ircod	Commune d'Akono	Appui à la Commune d'Akono	Coopération décentralisée	En cours	2013 / 2013
Paris	Cotonou, Abidjan, Lomé, Yaoundé, Conakry, Ouagadougou	Appui à l'autonomisation d'associations locales de lutte contre le VIH/Sida en Afrique francophone	Autre action	En cours	/ 2013
La Ferte Gaucher	Ma'an	Coopération forestière	Coopération décentralisée	En cours	2003 / 2003
Lamalou les Bains	Esse	Jumelage	Jumelage	En cours	2000 / 2000
Nantes	Dschang	Démocratie locale	Coopération décentralisée	En cours	2011 / 2011
Paris	Meyomessala	Reboisement du hameau de villages de Meyomessala	Autre action	En cours	/ 2013
Syndicat des Eaux d'Ile-de-France	Nkong-Zem	Reconstruction du système SCANWATER de Folewi et Baletet, commune de Nkong-Zem, département de la Ménoua, région de l'Ouest CAMEROUN	Autre action	En cours	/ 2015
Paris	N'Dong Elang	Amélioration des conditions de vie socio-économiques des femmes	Autre action	En cours	/ 2013
Nantes	Dschang	Attractivité et tourisme solidaire	Coopération décentralisée	En cours	1996 / 1996
Nantes	Dschang	Espaces verts	Coopération décentralisée	En cours	2011 / 2011

L'action internationale des collectivités françaises au Cameroun

Nantes	Dschang	Renforcement des capacités techniques et administratives	Coopération décentralisée	En cours	2011 / 2011
Nantes	Dschang	Soutien à la politique énergétique de la ville de Dschang (microcentrale hydroélectrique)	Coopération décentralisée	En cours	2012 / 2012
Quistreham	Kribi	Structuration de la filière pêche en liaison avec l'éco tourisme	Coopération décentralisée	En cours	2011 / 2011
Quistreham	Kribi	CO DEVELOPPEMENT KRIBI OUISTREHAM	Coopération décentralisée	En cours	2011 / 2011
Quistreham	Commune de KRIBI premier	Co développement KRIBI OUISTREHAM	Coopération décentralisée	En cours	2011 / 2011
Quistreham	KRIBI 2ème	CO DEVELOPPEMENT KRIBI OUISTREHAM	Coopération décentralisée	En cours	2012 / 2012
Pontcarre	Ambam	Jumelage	Jumelage	En cours	2003 / 2003
Quimper	Yaoundé	Infrastructure et services sociaux	Coopération décentralisée	En cours	2001 / 2001
Ria-Sirach	Commune d'Ebolowa 2	Former la Jeunesse aux nouvelles technologies dans la lutte contre l'exode rural	Coopération décentralisée	En cours	2008 / 2008
Ria-Sirach	Mairie d'Ebolowa li	Echange et co-développement entre la jeunesse de Ria-Sirach et la jeunesse d'Aloum, Construction et animation d'une maison communautaire à Aloum	Coopération décentralisée	En cours	2008 / 2008
Ria-Sirach	Commune d'Ebolowa li	Echange, co-développement , construction d'une maison communautaire à Aloum	Coopération décentralisée	En cours	2008 / 2008
Saint Germain au Mont d'Or	BAHAM	Amélioration de la Gouvernance locale du service public de l'électricité dans le cadre du projet de Développement de l'Electrification Rurale dans les Hauts-Plateaux (DER Hauts-Plateaux)	Coopération décentralisée	En cours	2010 / 2010
Saint Nazaire	Kribi	Echange associatif	Coopération décentralisée	En cours	1987 / 1987
Selestat	Département du Mbam-Et-Inoubou	Appui à la gestion intercommunale des ressources en eau potable	Coopération décentralisée	En cours	2004 / 2004

SIAAP (Service Public de l'Assainissement francilien)	Commune de Bangangte	projet d'appui à la maîtrise d'ouvrage dans le secteur de l'assainissement et mise en place d'un service municipal de gestion des boues de vidange dans la commune de Bangangté (Cameroun)	Coopération décentralisée	En cours	2013 / 2013
Stains	Mengueme	Plan pluriannuel d'actions de coopération en cours de définition	Coopération décentralisée	En cours	1999 / 1999
Strasbourg	Commune d'Arrondissement de Douala 4ème	Renforcement des capacités de maitrise d'ouvrage	Coopération décentralisée	En cours	2005 / 2005
Strasbourg	Commune urbaine de Douala			En cours	
Syndicat Mixte Lys Audomarois	Commune de Yaoundé 3	Projet d'appui au renforcement des initiatives et politiques locales à Yaoundé	Coopération décentralisée	En cours	2012 / 2012
Thann	Bafia	Coopération-développement	Coopération décentralisée	En cours	2006 / 2006
Villeneuve de la Raho	Mairie	Etude de faisabilité pour l'aménagement des bas-fonds de yaoundé4	Coopération décentralisée	En cours	2009 / 2009
Villeneuve de la Raho	Mairie de Yaoundé 4	Insertion sociale des jeunes à travers la mise en place d'une plate-forme multi-services	Coopération décentralisée	En cours	2004 / 2004
Villeneuve de la Raho	Mairie de Yaoundé 4	étude de faisabilité de sécurisation des bas-fonds de Yaoundé 4	Coopération décentralisée	En cours	2009 / 2009



## 5.2 Plaquette de l'Ambassade de France (2012) présentant la coopération décentralisée franco camerounaise

LA COOPÉRATION FRANÇAISE AU CAMEROUN



### COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

- **Un pays pionnier dans le domaine de la coopération décentralisée**

Dès la fin des années 1980, le Cameroun fut à l'initiative de l'introduction de comités « Coopération décentralisée » dans les commissions mixtes entre la France et ses pays partenaires.

Relativement limitée jusqu'aux années 2000, la coopération décentralisée franco-camerounaise a connu un nouvel essor suite au sommet Africités organisé à Yaoundé en 2003.

A ce jour, une trentaine de projets actifs sont recensés entre des collectivités françaises et camerounaises, pour un montant total de 13,8 milliards de Francs CFA. Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes soutient ces projets par le biais de cofinancements à hauteur de 2,5 milliards de FCFA depuis 2007.
- **Des interventions multiformes et multisectorielles**

Les relations de partenariat entre les collectivités françaises et camerounaises prennent toutefois des formes variées allant du simple jumelage à la mise en œuvre de projets d'envergure régionale en lien avec la coopération bilatérale et les organisations internationales.

On compte de nombreux échanges culturels ainsi que des microprojets ponctuels (équipement de salles de classe, construction de forages...) souvent initiés par des migrants camerounais établis en France ou suite à des rencontres entre élus.

Mais on observe également le développement de projets de plusieurs milliards de FCFA tels que le partenariat entre le Conseil Général du Nord et le Département de la Menoua dans les secteurs de l'éducation, du tourisme et de l'accès à l'eau et à l'assainissement, la coopération entre les villes de Nantes et de Dschang dans les domaines de l'urbanisme et du patrimoine culturel, ou encore le projet de Centre Social Intersectoriel de Douala IV impliquant l'IRCOD, la Région Alsace, la ville de Strasbourg, la Communauté Urbaine de Douala, la commune d'arrondissement de Douala IV, l'UNICEF, le Ministère des Affaires Sociales et l'Ambassade de France à travers son Fonds Social de Développement.

**L'INSTITUT RÉGIONAL DE COOPÉRATION DÉVELOPPEMENT D'ALSACE**

L'IRCOD regroupe 10% des collectivités locales alsaciennes et agit comme leur opérateur dans les pays en développement. Le Cameroun est depuis 1986 le premier pays d'activité de l'IRCOD avec 47 % du montant total de ses engagements internationaux. L'IRCOD intervient notamment à Yaoundé, à Douala, à Limbé et à Bafia et constitue l'acteur de coopération décentralisée le plus actif dans le pays.

- **Une coopération spécialisée dans le renforcement de capacités et la mise en réseau**

La coopération décentralisée franco-camerounaise s'inscrit utilement dans le cadre de la décentralisation à l'heure où les collectivités voient s'élargir leur champ d'action mais manquent souvent de ressources financières et humaines. Une grande partie des actions de coopération décentralisée portent ainsi sur le renforcement des capacités et l'appui à la maîtrise d'ouvrage communale.

Les appuis se déclinent en missions de formation-action accompagnant la mise en place de dispositifs permanents comme le Centre technique des forêts communales (projet conjoint de la Fédération nationale des communes forestières, de l'Office national des forêts et de la ville de Paris) ou le Centre des Métiers de la Ville (projet de Nantes Métropole à Yaoundé).

L'IRCOD Alsace intervient par ailleurs aux côtés des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC) sur un projet de renforcement de capacités et de mise en réseau des collectivités camerounaises.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE 

### 5.3 Petite bibliographie

Il apparait qu'il y a eu depuis quelques années de très nombreux ouvrages, thèses ou mémoires sur la coopération décentralisée (plus d'ouvrages que de coopérations sans doute...). Quelques liens complémentaires des notes de bas de pages...

- <https://www.editions-ue.com/catalog/details/store/fr/book/978-3-639-52505-2/le-cameroun-dans-la-coop%C3%A9ration-d%C3%A9centralis%C3%A9e?locale=fr>
- [http://www.global-local-forum.com/upload/pdf/La\\_cooperation\\_decentralisee\\_et\\_l\\_action\\_sociale\\_20151210073101\\_Raoul\\_TAMEKOU.pdf](http://www.global-local-forum.com/upload/pdf/La_cooperation_decentralisee_et_l_action_sociale_20151210073101_Raoul_TAMEKOU.pdf)
- [www.cidegef.refer.org/douala/Naegel.doc](http://www.cidegef.refer.org/douala/Naegel.doc) - non daté
- [http://scd-theses.u-strasbg.fr/339/01/LESART\\_Samuel\\_2008.pdf](http://scd-theses.u-strasbg.fr/339/01/LESART_Samuel_2008.pdf) - 2008

\* \* \* \* \*



### **Agence du Monde Commun**

SARL au capital de 7500 € - SIRET : **444 247 621 00030** - APE 7022Z -  
10 impasse des hirondelles – les Bardières – 17550 Dolus d’Oléron

TVA acquittée sur encaissement. N° Identifiant communautaire : FR2644424762100030

Web : [www.monde-commun.org](http://www.monde-commun.org) / Mél : [contact@monde-commun.org](mailto:contact@monde-commun.org) / Tél. +33-6 12 72 96 71